

## **MODALITES RELATIVES A LA PARTICIPATION AUX ASSEMBLEES GENERALES DE FEDERALE ASSURANCE DU 14 MAI 2024**

Les entreprises d'assurance de FEDERALE Assurance organisent leurs **assemblées générales ordinaires le 14 mai 2024** au siège social, rue de l'Etuve 12 à 1000 Bruxelles :

- à 10 h : Fédérale Assurance, Société Coopérative d'Assurance contre les Accidents, l'Incendie, la Responsabilité Civile et les Risques Divers SC ;
- à 10h30 : Fédérale Assurance, Caisse Commune d'Assurance contre les Accidents du Travail ;
- à 11h : Fédérale Assurance, Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie.

Ces assemblées se dérouleront en présentiel au siège social de FEDERALE Assurance. Les actionnaires, affiliés et membres qui souhaitent y participer sont invités à s'inscrire par e-mail, avant le 06 mai prochain, à l'adresse reprise ci-dessous.

---

### **CONTACT**

E-mail : [direction.federale@federale.be](mailto:direction.federale@federale.be)

### **DOCUMENTS DISPONIBLES**

Les documents utiles relatifs aux assemblées générales ordinaires sont disponibles (ou le seront prochainement) sur son site internet [www.federale.be/qui-sommes-nous](http://www.federale.be/qui-sommes-nous).

### **PROTECTION DES DONNEES**

FEDERALE Assurance renvoie à la politique de confidentialité, disponible sur notre site internet [www.federale.be/protection-du-consommateur](http://www.federale.be/protection-du-consommateur).